



Vie de quartier Clou Bouchet

Le 5 novembre 2025 à 19H00

Service Proximité et Relations aux Citoyens

Rédaction : Laëtitia SORNET

Participants : 21 participants dont 1 personne en visio, en présence de la co-présidente habitante Anne Marie CHABOT, l'adjoint au maire à la Vie Participative et co-président élu Philippe TERRASSIN, Karl BRETEAU conseiller municipal délégué à la vie associative et aux coopérations citoyennes, la chargée de mission de gestion urbaine de proximité Soizic PAUTRET, la coordinatrice du service proximité et relations aux citoyens Laëtitia SORNET, la responsable du service Irene TOSI.

Excusés : Dominique SIX l'adjoint au maire en charge de l'espace public, Sandra LEGRAND médiatrice de quartier au CSC de Part et d'Autre.

Ordre du jour :

- Présentation de la mission prévention jeunesse
- L'animation dans le quartier
- Les ateliers du Lab'
- Cadre de vie
- Temps d'échanges

1. Présentation de la mission prévention jeunesse

Philippe Terrassin invite Freddy Moindron et Gaëtan Jarno éducateurs de rue à la mission prévention jeunesse à le rejoindre pour présenter ce dispositif.

Ils débutent la présentation en indiquant que désormais la mission prévention jeunesse s'adresse aux jeunes à partir de 11 ans. C'est un accompagnement éducatif et opérationnel avec les écoles élémentaires dès le CM2. En effet plus l'intervention est menée tôt, plus cela aura d'impact.

Les éducateurs travaillent sur les conduites à risques variées mais pas forcément que les plus visibles.

Les secteurs d'intervention sont les quartiers prioritaires du Clou Bouchet, du Pontreau Colline Saint André et de la Tour Chabot Gavacherie. Ils font aussi de l'observation dite sociale à la Brèche.

Le local est situé rue Siegfried mais l'idée est de garantir une présence sur le terrain qui s'appuie sur les partenaires. Trois éducateurs composent l'équipe.

C'est le jeune qui sollicite l'éducateur. Celui – ci fait le relai vers les différents professionnels (logement, justice, insertion...). La mise en place d'une dynamique partenariale sur le territoire est indispensable car l'objectif est de ne pas laisser le jeune sans solution.

Les éducateurs sont aussi présents sur les manifestations organisées dans les quartiers pour être auprès des jeunes.

Les objectifs prioritaires :

- Prévenir et lutter contre les conduites à risques de manière générale, dont la prostitution et les conduites addictives en particulier
- Lutter contre l'absentéisme scolaire, la déscolarisation et l'exclusion scolaire
- Prévenir l'isolement, le risque de marginalisation et favoriser le renforcement du lien social ainsi que « le pouvoir d'agir » des jeunes et des habitants
- Mener des actions spécifiques concernant la place des jeunes filles et jeunes femmes dans le quartier
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Les fondamentaux :



Les outils :

- Le Travail de Rue
- Les Accompagnements Individuels
- Les Actions Collectives
- Le Partenariat
- Les Réseaux Sociaux

PRÉVENTION JEUNESSE POUR LES 11 À 25 ANS

EDUCS DE RUE

EMMA : 06.69.97.93.69
FREDDY : 06.69.79.25.65
GAËTAN : 06.69.20.57.79

: prev-niort@asea49.asso.fr

LOCAL

10 bis rue Jules Siegfried
à Niort

- CLOU-BOUCHET
- TOUR CHABOT / GAVACHERIE
- PONTREAU / COLLINE ST-ANDRÉ



Ne pas jeter sur la voie publique

Remarque : Marie Louise Rousseau se dit impressionnée de tout ce qui est fait et dans la discréction. C'est un travail qui vient en complémentarité du CSC de Part et d'Autre avec les missions des animatrices jeunesse.

Question : Etes – vous au courant des rodéos rue Jules Siegfried ?

Réponse : les éducateurs constatent parfois des actes de délinquances mais ils ne réagissent pas forcément aussitôt. Il faut en effet du temps pour se rapprocher de certains jeunes et créer une relation de confiance. C'est un travail qui se fait étape par étape. Philippe Terrassin indique que ce n'est pas leur rôle de faire la police. La brigade de nuit lorsqu'elle sera effective prendra le relai à partir de 20h jusqu'à 3h.

Question : combien d'heures effectuez – vous ?

Réponse : 35h sont à réaliser par semaine. Les éducateurs déploient ces heures en fonction des besoins et des actions prévues à la semaine. Actuellement ils interviennent dans des établissements scolaires autour du harcèlement.

Question : Comment arrivez-vous à joindre les filles ?

Réponse : Cela dépend des quartiers, il y a plus de facilité d'aller vers les filles à la Tour Chabot Gavacherie parce qu'elles utilisent davantage l'espace public. Pour le Clou Bouchet la rencontre intervient dans les écoles et les collèges et se maintient avec un lien sur les réseaux sociaux. L'équipe de Prévention est aussi mixte.

Question : combien d'abonnés avez – vous sur les réseaux et en suivi ?

Réponse : au total il y a environ 1200 abonnés entre snap chat, instagram et facebook. L'année passée 247 jeunes ont été accompagnés avec 60% de garçons et 40 % de filles.

Question : est – ce que les jeunes vous parlent de l'intelligence artificielle ?

Réponse : Oui notamment pour les devoirs.

Phillipe Terrassin remercie les éducateurs pour cette présentation et pour le travail essentiel qui est mené dans les quartiers au quotidien. Il regrette que le Conseil Départemental se soit retirer de ce projet essentiel pour les jeunes.

2. L'animation dans les quartiers

Participation au grand nettoyage niortais du samedi 19 septembre 2025

Karl Breteau indique que des acteurs de quartier et des jeunes avec le CSC de Part et d'Autre étaient présents sur le quartier. 8 quartiers sur 9 ont participé à cet évènement durant lequel ont été collectés :

- 40 kg d'emballage
- 48 kg d'ordures ménagères

- 39,4 kg de verre
- Environ 6000 mégots
- 1,15 kg DEEE (déchets issus d'équipements électriques et électroniques)



Noël dans les quartiers

Mercredi 17 décembre

Anne Marie Chabot annonce la fête de noël en partenariat avec le CSC le mercredi 17 décembre place Auzanneau. Au programme : animations familiales et spectacle de feu à 17h30. Karl Breteau rappelle qu'il y a pour Noël un riche programme d'animations dans tous les quartiers de la Ville.



Aller vers des habitants du square Maintenon

Des acteurs de quartiers se sont mobilisés pour aller à la rencontre des habitants au square Maintenon et créer des temps d'animation :

- Goûter et Voisinades le vendredi 23 mai
- Goûters partagés le vendredi 19 septembre, le mercredi 1^{er} et vendredi 17 octobre

Une dizaine de personnes sont venues à ces animations et des contacts ont été pris pour la vie de quartier. Une réunion de bilan est prévue le vendredi 7 novembre.

Philippe Terrassin remercie ce groupe de travail.

Le téléthon

Karl Breteau précise que les nouvelles actions organisées peuvent être référencées. Il faut les faire remonter auprès du service vie participative. Comme l'année dernière, il y aura fin janvier une remise officielle des dons.

3. Les ateliers du lab'

Les élus rappellent la thématique du nouveau lab' « **bien vivre ensemble dans l'espace public** » qui fut déclinée en 3 soirées de concertation citoyenne :

- ✓ Les jeunes dans l'espace public
- ✓ Se parler dans l'espace public
- ✓ Manger bouger dans l'espace public

Les prochains rendez – vous à noter :

- ✓ Atelier « évènement culturel jeunesse » : mercredi 26 novembre à 18H à la maison des jeunes à la Tour Chabot Gavacherie
- ✓ Atelier Modification « des noms des arrêts de bus » : mercredi 26 novembre à 17H45 au CSC de Part et d'Autre
- ✓ Atelier « balade et pique-nique » : le jeudi 15 janvier à 18H à la maison des associations à Ste Pezenne



4. Cadre de vie

Philippe Terrassin présente **l'avant-projet de création d'un îlot de fraicheur au jardin d'enfance Bonnevay.**

Les enjeux retenus :

- Faire cohabiter des usagers aux âges et souhaits différents
- Apporter de l'ombre par la plantation d'arbres, ombrager l'espace tout en garantissant une visibilité optimale à la fois pour les parents et pour les secours
- Encourager les usages divers sans créer de nuisances pour les habitants

- Proposer des ombrages provisoires

Les orientations d'aménagement :

- Un aménagement simple, qui répond aux attentes essentielles du site : apporter de l'ombre et accueillir la diversité des usagers
- Un espace multifonctionnel, avec un mobilier sobre qui offre de multiples possibilités d'usages et non-exclusifs

3 ambiances :



1 / LE PARCOURS D'AVENTURE

- Une pelouse arborée qui amorce la dimension paysagère et ludique du site depuis la rue Laurent Bonnevay
- Un parcours d'aventure sous les arbres : buttes enherbées et rondins de bois



2/ LA PELOUSE LIBRE

- Un espace ouvert en prairie
- Conforter les usagers existants : un espace dégagé pour une appropriation



3/LES ABORDS

- Planter des arbres sur les abords afin de constituer une limite paysagère claire entre le cœur ludique et la voirie.

Photomontage de l'ambiance projetée :



Les travaux de terrassement devraient commencer en fin d'année si les conditions météo le permettent et les plantations être réalisées en février 2026.

Philippe Terrassin indique qu'un chantier participatif pour les plantations sera proposé aux jeunes avec les éducateurs de rue, aux résidents de Joséphine Baker, au CSC et aux acteurs de quartier.

Remarque : il serait intéressant que les grilles actuelles restent en place pour sécuriser les plus petits et empêcher les chiens d'entrer.

Local festif du CSC



Philippe T. informe que la toiture est réparée et est désormais étanche.

Développement des réseaux de chaleur urbains de la Ville de Niort

Philippe T. précise que jusqu'à maintenant la chaufferie était pilotée par DSH. La collectivité suite à un appel d'offre a repris cette gestion et va développer des réseaux de chaleur urbains.

Objectifs :

- Décarboner le territoire : substituer le gaz des chaufferies au profit d'Energies Renouvelables et/ou de Récupération
- Garantir un prix de la chaleur commercialisable pour le plus grand nombre d'usagers

Parcelles identifiées pour les productions sur le secteur :

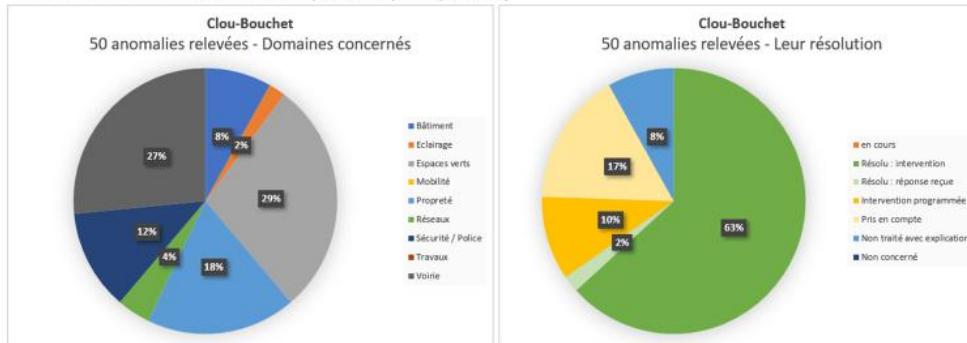
- 1 – chaufferie existante, rue des Equarts
- 2 – rue Henri Sellier

Diagnostic en marchant

Philippe Terrasson présente le bilan du diagnostic réalisé en mars.



3 diagnostics au printemps 2025 : Colline Saint André / Clou Bouchet / Tour Chabot Gavacherie
Total : 130 anomalies relevées (30 à 50 par quartier)



Quelques exemples :



Philippe T. indique aux participants qu'en cas d'anomalies constatées dans le quartier, ils peuvent :

- Participer aux diagnostics en marchant (printemps, automne) : dates envoyées aux acteurs de quartier par mail et indiquées dans le vivre à Niort.
- Envoyer un mail à : gup@mairie-niort.fr

Pour rappel, l'interlocutrice est Soizic PAUTRET, elle est joignable au 05 49 78 75 44 et au 07 62 65 47 13.

Remarque : Une personne indique que les signalements sont aussi possibles sur le site Vivre à Niort.

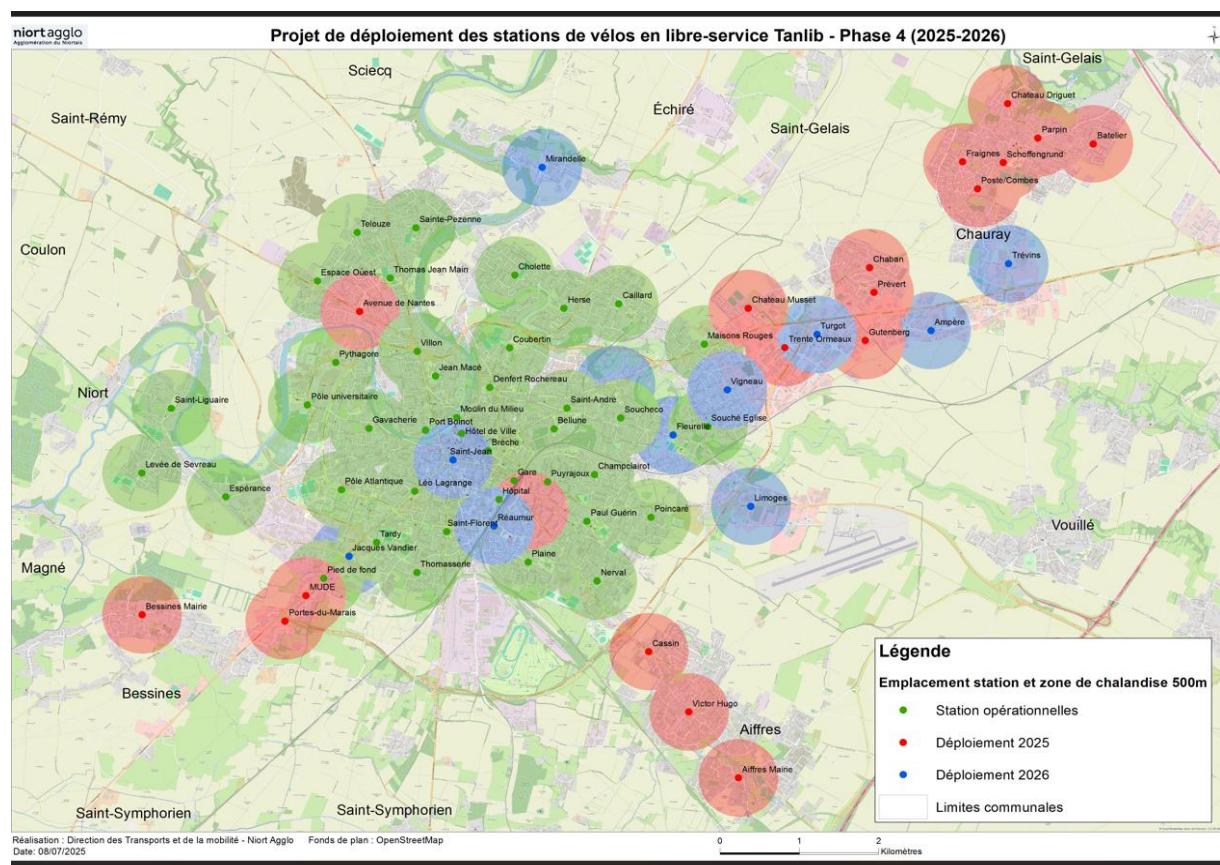
Réponse : Philippe T. précise qu'il y a une particularité pour les 3 quartiers prioritaires avec un travail plus renforcé tant au niveau du suivi que des moyens. De nombreux partenaires sont réunis comme la police, DSH, la préfecture, les services de la Ville et de l'agglo. Il est préférable d'utiliser l'adresse mail gup@mairie-niort.fr pour les signalements sur ces quartiers.

Remarque : un habitant de la rue Hypolite Main a fait deux signalements il y a un mois sur le site de la ville mais n'a pas eu de retour. En effet sur environ 15 cm, le trottoir est effondré. C'est important que cela soit pris en compte car cela peut être dangereux pour une personne âgée.

Réponse : comme le numéro d'enregistrement a été reçu, la demande a bien été prise en compte et sera intégrée dans le programme voirie de la direction de l'espace public de la Ville.

Projet de déploiement des stations de vélos en libre – service tanlib

Karl Breteau informe que depuis le 1^{er} septembre tanlib est en partenariat avec l'application Geovelo qui propose les meilleurs itinéraires cyclables.



Question : en plus de l'aménagement cyclable avenue de la Rochelle, est – il prévu quelque chose pour les piétons ?

Réponse : à ce jour c'est un aménagement de 3 mètres de large prévu pour un espace partagé pour les vélos et les piétons.

Présentation de la nouvelle application « montri »

Montri c'est quoi ?



- Appli web et mobile pour gérer vos déchets
- Appli pour améliorer le service public et accompagner les usagers
- Faciliter l'accès à l'information grâce à un outil simple
- Faire de la prévention de proximité et ciblée
- Répondre de manière proactive aux besoins des usagers
- Renforcer notre engagement et notre efficacité auprès des usagers

niortagglo
Agglomération du Niortais

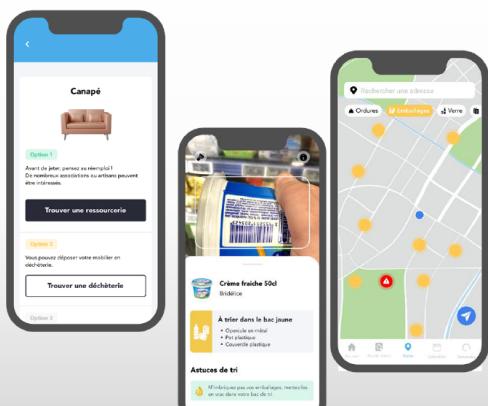
31/10/2025 2

Du côté de l'usager : comment je m'en empare ?

Je télécharge l'appli gratuitement

Je peux ainsi :

- Accéder au guide de tri
- Connaître mes jours de collecte
- Connaître les déchèteries de proximité (horaires d'ouverture et flux non acceptés)
- Connaître la localisation des bornes d'apport volontaire
- Signaler un bac volé ou perdu
- Commander un nouveau bac
- Suivre l'actualité de la prévention (nouvelle structure de réemploi, gestion des déchets verts à domicile...)



niortagglo
Agglomération du Niortais

31/10/2025

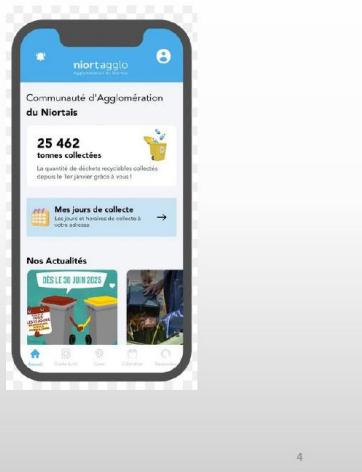
3

Signalements

Formulaires et signalements

Contribuez à rendre votre commune plus propre et plus durable en signalant des incidents (borne cassée, dépôt sauvage, anomalie de collecte etc.).

Grâce à l'application Montri c'est possible en quelques clics !



31/10/2025

4

Déploiement du tri des déchets sur l'espace public par le service propreté urbaine de la ville

Philippe T. indique que cette action a été déployée en 2023 avec la volonté de mettre le tri sur l'espace public comme il est fait à la maison. C'est devenu une obligation pour les collectivités au 1^{ER} janvier 2025. Peu de villes en France l'ont déployé.

100% du territoire a donc été couvert avec 2 modèles de tri :

- Bi-flux : Emballages / Ordure ménagère
- Tri-flux : Emballages / Ordure ménagère / Verre

Les objectifs :

- ✓ Objectif n° 1 : rationaliser les modèles de corbeilles sur la ville (14 différents)
- ✓ Objectif n°2 : valoriser au maximum plus de 200 tonnes de déchets collectés par an via les corbeilles de rue
- ✓ Objectif n°3 : tenir compte des obligations de la loi AGEC : déploiement du tri sur l'espace public avant le 1^{ER} janvier 2025

C'est une action qui contribue au programme Niort durable 2030 avec le défi 4 « une ville sobre vers des modes de vie, de production et de consommation responsables. »

Les objectifs du programme :

- ✓ 65% des déchets municipaux valorisés en 2025 et 70% à l'horizon 2030
- ✓ 10% maximum de déchets municipaux mis en décharge d'ici 2030

2 modèles déployés – 480 points de collecte



Modèle bi-flux

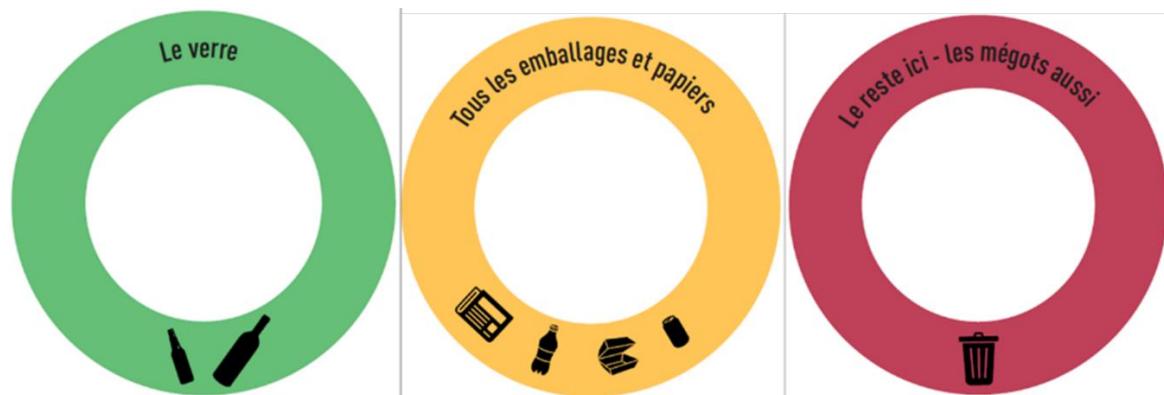
Emballages/ OM - Emballages/ verre



Réemploi des corbeilles du Centre-ville

(ici au parc Camille Richard à Souché)

Communication et signalétique



Philippe T. complète ses propos en indiquant qu'il n'y a pas d'offre de tri systématique du verre :

- ✓ Maillage du territoire avec les points d'apport volontaire déjà existant
- ✓ Manutention plus complexe pour les agents (poids, risques coupure)
- ✓ Tri du verre déployé sur les secteurs où les agents en ramassaient déjà régulièrement : espaces de pique-nique avec une vingtaine d'espaces équipés

Sur les zones naturelles, il y a une suppression des corbeilles :

- ✓ Principe de conserver ses déchets jusqu'à la prochaine corbeille ou pour les jeter en rentrant chez soi (concept de la gestion des déchets en randonnée)
- ✓ Test d'implantation zones Zéro déchets : aire de jeux Saint-Liguairé, Jardin des plantes, espace pétanque Mirandelle.

5. A vos agendas

Temps fort de la Vie Participative	Visite de la résidence Joséphine Baker	Temps festif de Noël	Plantations avec Créeur de forêts
24 novembre à 18h à l'hôtel de ville	1 ^{er} décembre à 17h30	17 décembre de 14h30 à 18h place Auzanneau	28 janvier de 10h à 12h Vallée Guyot

6. Temps d'échange

Question et proposition : depuis plusieurs diagnostics en marchant il a été soulevé le problème du stationnement des élèves du lycée de la Venise Verte. Il serait intéressant que les voies de circulation entre l'immeuble De Broglie et l'immeuble rue Bonnevay, en face du lycée (qui permettaient l'accès à un immeuble détruit) soient ouvertes au stationnement. Les voies d'accès le long de la rue Bonnevay sur un côté et parallèle à l'immeuble Broglie sur deux cotés sont encore goudronnées donc constituerait un stationnement possible et non gênant. Actuellement, il y a beaucoup de stationnement gênant et de plus en plus sur les pelouses autour de l'immeuble rue jacques Daguerre.

Réponse : les chemins blancs sont des cheminements piétons auxquels les voitures ne devraient pas avoir à accès. Il faut peut – être revoir les dispositifs pour empêcher les voitures de passer. La proposition de nouvel espace de stationnement va être étudiée.

Remarque : lorsque le jardin partagé est fermé comme cet été, l'accès aux composteurs n'est pas possible.

Réponse : suite aux nombreuses incivilités, des horaires de fermeture ont été mis en place cet été grâce aux salariés et aux bénévoles du CSC que l'on remercie. Un des composteurs va rester à l'intérieur du jardin mais être rapproché de la grille pour permettre un accès 24h sur 24h de l'extérieur.

Philippe T. indique que l'utilisation du jardin partagé n'est pas optimum, qu'il y a trop d'espaces à jardiner. Une réflexion va être donc menée avec le CSC et Vent d'Ouest pour repenser son utilisation.

Remarque : une remontée des habitants a été faite au CSC le jour de la fête d'halloween. Ils ont signalé un problème éclairage aux abords du CSC. C'est un véritable frein pour les familles avec des enfants ou pour les personnes âgées pour venir sur certaines activités.

Réponse : à proximité du CSC il y a des points lumineux mais qui sont peut-être endommagés. Un rendez - vous à la tombée de la nuit en présence de Soizic P. et avec une personne du service de l'éclairage public sera prochainement organisée.

Question : pourquoi les nouvelles caméras n'ont-elles pas été installées rue Laurent Bonnevay en sachant que c'est un lieu de trafic ?

Réponse : les implantations se font en lien avec la police nationale et les choix stratégiques ne peuvent pas être communiqués au grand public.

Question : la stérilisation des chats est – elle toujours menée dans le quartier ?

Réponse : des campagnes de stérilisation et d'identification sont programmées sur la Ville avec les services, la SAP et l'association OPLA. Il y a bien eu une opération au Clou Bouchet. A noter que tout nourrissage d'animaux sur la voie publique est interdit article. 120 du règlement sanitaire départemental des Deux-Sèvres.

Question : quoi faire si l'on a un frelon asiatique ?

Réponse : si un nid est identifié sur l'espace public, il faut prévenir les services de la Ville et sur un espace privé, la prise en charge se fera par un prestataire privé à la charge du résidant.

Remarque : pour la résidence du square Maintenon, la capacité des points d'apports volontaires n'est pas suffisante. Certains résidents n'y vont pas. Cette problématique a été déjà signalée.

Réponse : un travail de fond va être engagé avec DSH pour que cela s'améliore et que le tri soit mis en place à proximité des collectifs.

Laëtitia SORNET
*Coordinatrice Participation Citoyenne
Service Proximité et Relations aux Citoyens
Ville de Niort*